



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 01 novembre 2020

Masques à partir de 6 ans : la mesure à prendre, est le dédoublement des classes

Le premier ministre a annoncé qu'à partir de la rentrée lundi 2 novembre tou-te-s les élèves à compter de 6 ans sont dans l'obligation de porter un masque à l'école.

C'est la seule mesure nouvelle annoncée par le gouvernement alors que la circulation du virus est hors de contrôle et que le confinement est une nouvelle fois décrété.

Le port du masque chez les jeunes enfants ne va pas sans poser de questions.

Tous les personnels du premier degré savent que les élèves ne seront pas en capacité de porter le masque continuellement sans le toucher, ou le mettre correctement, sans parler de le ranger et que le port du masque risque d'être anxiogène pour les plus jeunes.

De même, tous et toutes savent que la lecture labiale comme les expressions faciales sont essentielles à l'apprentissage de la lecture et à la phonologie.

De plus, tout comme pour les élèves du secondaire, les masques sont à la charge des familles, qui doivent se les procurer en urgence. Un masque devant être changé toutes les 4 heures, il s'agit d'un coût exorbitant, en particulier pour les familles des classes populaires, sur qui en cas de défaillance le gouvernement fera peser la responsabilité des contaminations. C'est à l'État de prendre ses responsabilités et de fournir les masques !

La mesure immédiate indispensable que revendiquent SUD éducation et l'intersyndicale pour limiter les contaminations dans les écoles et éviter au maximum les fermetures qui sont une catastrophe au plan pédagogique est le dédoublement des classes avec une adaptation de l'emploi du temps des élèves.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Rapidement, il faut que le ministère recrute massivement de nouveaux personnels pour éviter les effectifs en surnombre en raison des nombreux personnels qui seront placés en autorisation d'absence car vulnérables ou cas contacts, et placés en congé maladie. Cela passe par le recrutement immédiat des personnels sur liste complémentaire aux concours, et la titularisation à temps plein des contractuel-le-s.

SUD éducation revendique :

- **le dédoublement des classes**
- **l'ouverture des listes complémentaire, et la titularisation à temps plein des contractuel-le-s**
- **la gratuité des masques pour tou-te-s les élèves**

SUD éducation appelle les personnels à se réunir en AG et à mettre au vote la grève pour obtenir satisfaction concernant les garanties sanitaires nécessaires, à commencer par les dédoublements.